



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Troisième session

Saragosse (Espagne), 25 - 27 septembre 2002

ACTIVITÉS DES RÉSEAUX LIÉS AU COMITÉ DE L'AQUACULTURE DE LA CGPM PENDANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS 2000-2002

SUIVI DE LA CONSULTATION SUR LA MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 9

1. Une idée de projet régional avait été présentée à la deuxième session du Comité de l'aquaculture qui s'était tenue à Rome (Italie) du 13 au 16 juin 2000. Le Plan d'action envisagé n'a pas été élaboré plus avant, aucun financement n'ayant été dégagé par un bailleur de fonds intéressé ou la CGPM. Le Plan d'action n'en a pas moins fourni un cadre de sélection des activités à mettre en œuvre, avec les fonds et les ressources limités dont ils disposent, par les trois réseaux du Comité de l'aquaculture. Il n'a pas été possible de lancer une série d'activités prioritaires, y compris la création d'associations de producteurs ou la promotion des associations existantes œuvrant dans la Méditerranée et la mer Noire. Les activités portant sur les interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture ont aussi dû être laissées de côté.

2. Il faut remarquer que pendant la période intersessions, plusieurs pays de la région ont adopté le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO qu'ils ont traduit dans leur propre langue. Cependant, les activités globales de promotion envisagées dans le cadre du Plan n'ont pas pu être lancées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RÉSEAU SIPAM

Réunions

3. Le réseau du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) est pleinement opérationnel et fonctionne par le biais du Centre régional de Tunis (Tunisie) et des centres nationaux des 16 pays participants. Ses activités et son programme de travail sont examinés et déterminés sur une base annuelle lors des réunions des coordinateurs

nationaux et du comité directeur. Ce dernier s'est réuni trois fois pendant la période intersessions: à Istanbul (Turquie), le 12 novembre 2000; à Rome (Italie), les 17 et 18 mai 2001; et à Rome (Italie), les 17 et 18 juin 2002.

4. Les coordinateurs nationaux se sont rencontrés à Istanbul (Turquie) du 8 au 12 novembre 2000 et à Rome (Italie) du 10 au 12 janvier 2002.

5. À l'occasion de ces réunions, les principales activités du réseau ont été passées en revue; elles comprenaient:

l'organisation et l'exploitation du Centre régional;

l'état des données et des banques de données;

l'élaboration du portail et des sous-portails du SIPAM;

la collecte des données et leur distribution au niveau régional;

la participation de nouveaux pays; et

la préparation et l'approbation des programmes d'activités.

Formation

6. Les États Membres ont bénéficié de la formation dispensée à leur demande pour installer et utiliser le logiciel SIPAM dans ses diverses versions. Cela a été possible grâce aux visites effectuées par l'équipe du Centre régional. En outre, en Albanie, le système SIPAM a été installé et a commencé à fonctionner dans le cadre du projet AdriaMed. Un accord a été conclu dans ce domaine, pour continuer à soutenir la direction générale des pêches.

7. Un stage *ad hoc* de formation à la maintenance du portail SIPAM a été organisé à Rome (Italie) du 28 au 31 juillet 2002 à l'intention du programmeur du Centre régional du SIPAM. Le personnel de la société italienne (Ghenesis 2000) chargée d'élaborer le portail SIPAM et le personnel SIPAM de la FAO ont dispensé cette formation et montré au programmeur SIPAM comment exploiter le système à distance. La session avait été organisée pour permettre au Centre régional SIPAM de mettre à jour ses dossiers et toutes les pages du portail et des sous-portails du SIPAM de manière indépendante. À la même époque, la première version du manuel technique du site web du SIPAM était en cours de préparation. Ce manuel a maintenant été mis au point.

Le portail SIPAM

8. Le SIPAM est actuellement le seul système méditerranéen d'information consacré au secteur de l'aquaculture. Il compte 16 pays membres. Jusqu'à la première moitié de 2002, la base de données du SIPAM n'était guère connue et ses données ne faisaient pas l'objet d'une importante diffusion en dehors des contrats nationaux du SIPAM. Avec l'expansion de l'Internet, le SIPAM peut accroître sa visibilité et se trouve maintenant en mesure d'offrir des informations à jour. C'est pourquoi il a été décidé de créer un portail SIPAM (www.faosipam.org)

9. Le portail SIPAM a été conçu dans le cadre d'un contrat entre la FAO et une société italienne spécialiste de pages web. Le budget du programme ordinaire du Département des pêches de la FAO a couvert les coûts de ce service. La première version du portail a été présentée pendant la sixième réunion annuelle du SIPAM qui s'était tenue à Rome du 10 au 12 janvier 2002 et ses principaux éléments architecturaux y ont fait l'objet d'une démonstration.

10. Les observations communiquées au cours des mois suivants par les coordinateurs nationaux et le Centre régional sur le concept du site web et sa fonctionnalité ont été pris en compte et le portail a été modifié en conséquence. Il a été lancé et rendu public en juillet 2002. On s'attend cependant à recevoir des suggestions complémentaires sur des modifications ou des améliorations possibles pendant toute sa phase de lancement. Pour soutenir l'expansion et le

développement futurs du portail, un « forum des coordinateurs nationaux du SIPAM » a été constitué comme instance de discussion et d'échange d'idées. En outre, les fondations d'autres forums, techniques et nationaux, ont été posées: il a été décidé lors de la dernière réunion du Comité directeur du SIPAM, à Rome, que les deux premiers forums porteraient sur la « santé » et « la commercialisation et le commerce ». Ils seront opérationnels dès que des animateurs capables et désireux de servir auront été trouvés.

11. Le rôle du Centre régional dans le domaine de la maintenance du portail SIPAM a sensiblement changé. Le personnel régional s'est efforcé de vérifier l'exactitude et la pertinence des informations collectées et entrées dans les pages web du SIPAM. La première version du SIPAM ne contenait que des données complètes et vérifiées. Il a fallu un travail considérable pour conserver le portail actif et à jour mais il n'a pas été nécessaire de faire appel à des ressources supplémentaires. Maintenant, la méthodologie est différente et le Centre régional demande la fourniture régulière et continue d'intrants au niveau national au lieu de recevoir ses données sur une base annuelle.

12. La première phase du site web du SIPAM – son élaboration – est maintenant terminée et un premier lien contractuel a été négocié par la FAO avec les concepteurs aux fins de la maintenance du serveur et des organes techniques complexes. Des mesures ont également été prises en vue de l'expansion du portail: elles comprennent la liaison avec le Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS) de la FAO. Le FIGIS a pour objectif de donner aux décideurs des informations stratégiques ponctuelles et fiables sur l'état des pêcheries et leur tendance à l'échelle mondiale (www.fao.org/fi/figis). Cette expansion permettra au SIPAM et au FIGIS de communiquer et d'échanger des données et des informations en fonction des besoins. La question de la maintenance du portail SIPAM a été posée lors de la sixième réunion annuelle du SIPAM. Le Programme ordinaire de la FAO a contribué aux premières phases de développement du portail et une aide financière complémentaire de la FAO pourrait être accordée pendant la période de transition du budget autonome de la CGPM, mais d'autres sources de financement pourraient s'avérer nécessaires.

Partenaires des sous-portails

13. Le portail SIPAM a été conçu pour pouvoir offrir d'autres fenêtres d'entrée – nommées « sous-portails » – à des partenaires intéressés de la Méditerranée et de la mer Noire. La principale raison d'être de ces sous-portails – zones macro reproduisant une logique de « souk » avec des fenêtres et des magasins – est d'aider les utilisateurs web du SIPAM à localiser rapidement des informations ciblées sur le développement de l'aquaculture en Méditerranée et dans la mer Noire. À ce jour, six sous-portails ont été identifiés (ASFA – Résumés des sciences aquatiques et halieutiques; CIHEAM – Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes; UE – Union européenne; EAS – Société européenne d'aquaculture; FIGIS-FAO – Système mondial d'informations sur les pêches; et CGPM), et une place leur a été faite dans le portail SIPAM. Tous ces partenaires sont convenus de fournir régulièrement des informations sur leur organisation et sur leurs activités pertinentes et intéressantes pour la CGPM.

14. La gestion et la mise à jour des pages des sous-portails SIPAM ont été examinées pendant la dernière session du Comité directeur du SIPAM. Le Centre régional du SIPAM est responsable des communications avec les points de contact des sous-portails et il a pris des dispositions pour établir un flux régulier et dynamique de communications avec tous ses partenaires et arriver à une diffusion ponctuelle et régulière des nouvelles. Pour cela, il a été décidé d'élaborer un progiciel spécialisé et convivial permettant à tous les sous-portails partenaires de mettre à jour leurs propres pages d'une manière autonome. L'élaboration de ce progiciel va dépendre des fonds disponibles et de la détermination des partenaires de s'atteler à la tâche.

15. L'accroissement du nombre de partenaires des sous-portails a été envisagé. Le portail SIPAM avait intentionnellement été doté d'une architecture lui permettant d'accepter facilement davantage de sous-portails utiles. On prévoit que ce nombre va augmenter avec le temps et à

mesure que des partenaires appropriés seront identifiés et/ou proposés par les coordinateurs nationaux. Au cours de la dernière réunion du Comité directeur du SIPAM, il a été convenu d'ajouter l'AAPQIS (Aquatic Animal Pathogen and Quarantine Information System) à la liste des partenaires: son nouveau site Internet devrait être fonctionnel d'ici la fin de 2002.

Bases de données spécialisées

16. Le Centre régional a fini de filtrer toutes les bases de données du SIPAM afin de lancer le site web qui ne devait inclure que des dossiers complets. Les résultats en ont été communiqués à tous les coordinateurs nationaux qui ont été instamment priés de compléter les dossiers dans lesquels des informations manquaient et de vérifier la fiabilité des autres entrées. À ce jour, 30 pour cent seulement des données existantes ont été mises à disposition sur le site web du SIPAM. Le Centre régional continue activement à vérifier et à compléter les dossiers existants. La réussite future du SIPAM dépend dans une grande mesure de l'apport synergique et de la collaboration de toutes les parties intéressées et de l'efficacité de la coordination du Centre régional.

17. *Base de données sur les pathologies* – Une révision de la structure de la base de données sur les pathologies a été examinée avec la FAO. Il a été décidé que cette partie du site web du SIPAM contiendrait au départ l'enquête TECAM sur les laboratoires de diagnostic en aquaculture méditerranéenne. Cette enquête avait été organisée conjointement par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), par le biais de l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ) et le Département des pêches de la FAO.

18. Cette partie du portail SIPAM aura aussi un lien avec l'AAPQIS dont le nouveau site web, en trois langues (anglais, espagnol et français), devrait être en ligne d'ici septembre-octobre 2002, avec une nouvelle architecture et des moteurs de recherche conviviaux. Il a également été décidé que le portail SIPAM accueillerait le sous-portail de l'AAPQIS dès qu'il serait disponible puisqu'une grande partie des informations de l'AAPQIS est pertinente et intéresse la région méditerranéenne. Cependant, l'AAPQIS n'a pas encore élaboré son chapitre « Méditerranée/mer Noire ». Il a donc été convenu lors de la dernière réunion du Comité directeur du SIPAM que les informations « statiques » de l'AAPQIS seraient complétées par des informations plus « dynamiques » identifiées et diffusées par le SIPAM avec l'aide des coordinateurs régionaux et par le biais d'un forum du SIPAM consacré à la santé des poissons.

19. *Base de données sur la commercialisation* – Pendant la période intersessions, le SIPAM a continué à distribuer des données sur les prix des principaux produits de la Méditerranée et de la mer Noire, en se fondant sur les données publiées par le Globefish European Report. Le Centre régional a également exploré la possibilité d'extraire les données du marché (prix et volumes commercialisés) des sites Internet de plusieurs grands marchés de gros. La grande difficulté réside dans l'harmonisation des données qui sont entrées dans divers formats. Pour continuer à fournir ce service, il a été décidé d'inclure dans le portail du SIPAM les liens avec les principaux marchés européens de poisson; de son côté, le Centre régional continuera à étudier le niveau d'agrégation possible.

20. *Base de données bibliographiques* – Le traitement et la transmission des nouvelles données à l'ASFSA progressent lentement. Les pays membres du SIPAM n'ont guère fourni de contributions à cette banque de données bien qu'ils soient encouragés à y apporter leur documentation bibliographique afin de permettre au Centre régional du SIPAM de remplir son contrat avec l'ASFSA. L'importance de cet accord a été soulignée pendant la réunion des Coordinateurs nationaux, notamment pour les pays non membres de l'ASFSA, car cela leur donnerait une certaine visibilité.

21. *Base de données juridiques* – Pendant la période intersessions, la base de données sur les lois et règlements a été quelque peu mise à jour, mais le travail est ardu du fait des difficultés

rencontrées dans la collecte des textes pertinents des législations nationales et dans la préparation des résumés appropriés. La possibilité d'une collaboration avec le Bureau juridique de la FAO a été examinée pendant la sixième réunion annuelle du SIPAM et il a été décidé qu'il serait approprié d'établir un lien entre le SIPAM et FAOLEX pour éviter une double collecte des législations nationales. Tous les coordinateurs nationaux du SIPAM sont priés d'envoyer des copies électroniques ou imprimées des nouvelles lois et réglementations pertinentes à la FAO pour qu'elles puissent être entrées dans la base de données FAOLEX. Le lien avec FAOLEX est maintenant établi et il est possible d'y accéder par le portail SIPAM.

Expansion du réseau

22. Le coordinateur régional du SIPAM a organisé deux missions en Roumanie et au Liban afin d'intégrer ces pays dans le réseau SIPAM. Les deux pays ont nommé des coordinateurs nationaux et installé le progiciel SIPAM. L'Albanie a aussi mis en œuvre le SIPAM. Les intrants et données en provenance de ces pays sont rares mais on prévoit que les flux s'amélioreront dans les mois qui viennent. Pour garantir que les données seront recueillies et entrées dans le système du Centre régional, pendant la réunion du Comité directeur, il a été demandé au coordinateur régional de suivre la situation et d'identifier, le cas échéant, les problèmes auxquels les pays intéressés pourraient se heurter.

23. Le SIPAM a également été présenté en Slovénie à l'occasion d'une mission sur des questions liées au projet FAO-AdriaMed. La mission a permis de présenter le projet SIPAM aux autorités locales compétentes et de leur demander si elles souhaitaient s'intégrer au réseau SIPAM. La réaction de la Slovénie a été positive, mais le pays n'est pas actuellement en mesure de se joindre au réseau du fait du manque de personnel au ministère des pêches et d'une série d'autres priorités liées à l'accession à l'UE. Il a été décidé de reprendre la question de l'adhésion de la Slovénie lorsque les autorités locales indiqueront qu'elles sont disponibles et prêtes à se joindre au réseau.

24. Les efforts en vue de la réactivation de la participation de la Grèce ont repris: la mission du coordinateur régional du SIPAM auprès de la Direction de l'aquaculture et des eaux intérieures sera reprogrammée après la présente session du Comité de l'aquaculture, si cela convient aux deux parties. Les autorités grecques ont fait savoir entre-temps qu'elles envisageaient de continuer leur collaboration au réseau SIPAM. Outre les pays mentionnés ci-dessus, des mesures préliminaires ont été prises pour inviter la Syrie et Israël à adhérer au SIPAM.

25. Pour ce qui est de l'Espagne, le SIPAM considère comme un événement important la récente création d'une page web sur l'aquaculture (Observatorio Español de Acuicultura – OESA; www.observatorio-acuicultura.cesic.es) qui sert de plate-forme de promotion au développement de l'aquaculture en Espagne, sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation (MAPYA). La priorité de l'OESA est de mettre la dernière main à son système dynamique d'information, le SIPIA (Sistema de Información y Promoción de la Innovación en Acuicultura) qui couvrira une large gamme de données, y compris des répertoires de fournisseurs et producteurs de matériel et de poisson. Les discussions préliminaires avec les autorités espagnoles concernant la possibilité d'établir un lien entre le SIPIA et le SIPAM ont été encourageantes. On prévoit qu'à terme le SIPIA pourrait entrer régulièrement des données nationales fiables et complètes dans le SIPAM.

Organisation de réseaux nationaux

26. La Tunisie et l'Italie ont commencé à créer des réseaux internes. Dans le cas de la Tunisie, un réseau interne est déjà opérationnel et en Italie, deux réunions ont été organisées à la FAO avec des représentants de diverses institutions et du secteur privé en vue de l'organisation d'un réseau interne coordonné par les points focaux nationaux. Les suites données à ces réunions initiales, qui montraient l'intérêt des institutions et du secteur privé, n'ont pas été à la hauteur des espérances.

Centre régional du SIPAM

27. Il a été convenu que le Centre régional du SIPAM prendrait contact avec une société locale afin d'étudier la possibilité d'améliorer le réseau informatique du Centre et d'en chiffrer le coût. Cet exercice a été jugé nécessaire pour permettre à tout le personnel local d'avoir directement accès à l'Internet. M. Hadj Ali, Coordinateur du Centre régional du SIPAM, a indiqué que toute dépense supplémentaire devrait être couverte par le projet car le Gouvernement tunisien n'envisage aucun autre apport de fonds à l'heure actuelle.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX TECAM ET SELAM SOUS LA COORDINATION DU CIHEAM

28. Pendant cette période, cinq stages, séminaires ou ateliers internationaux ont été organisés et une enquête technique a été effectuée. Ces activités ont été organisées par l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse du CIHEAM (CIHEAM-IAMZ) en collaboration avec le Département des pêches de la FAO.

29. Trois comptes rendus de ces activités (dont certaines s'étaient déroulées avant la deuxième session du Comité de l'aquaculture) ont été publiés et deux autres sont en préparation: ils seront publiés sous peu dans le bulletin du CIHEAM *Options méditerranéennes*. Au plan de la participation, depuis 1995, les activités du réseau ont attiré plus de 800 participants. Durant l'intervalle des sessions, 265 (non compris les conférenciers invités) ont participé aux diverses activités. Ils étaient dans leur majorité ressortissants des pays de la Méditerranée et de la mer Noire, mais certains venaient d'autres pays: Allemagne, Belgique, Brésil, Chili, États-Unis, Irlande, Jordanie, Norvège et Royaume-Uni. Les activités visaient à attirer des spécialistes du secteur de l'aquaculture, d'instituts de recherche, d'universités et des organes gouvernementaux intéressés, afin d'encourager les échanges de vues et d'expérience.

30. Pour ce qui est de la formation, ces réseaux ont offert, et continueront à offrir, des activités aux professionnels de la région méditerranéenne où manquent les possibilités de formation et les connaissances spécialisées en matière d'aquaculture. Dans la sélection des candidats à toute activité donnée, et notamment aux stages de formation, priorité est donnée aux participants des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Ils reçoivent, par exemple, une aide financière couvrant tout ou partie des dépenses de déplacement, des frais d'inscription, de logement et de subsistance. Tous les stages de formation, outre leur contenu scientifique, ont donné aux participants la possibilité de rencontrer les conférenciers invités dans l'optique d'une future collaboration. En outre, le secteur privé s'intéresse de plus en plus aux activités proposées. Il a demandé que certains stages et séminaires soient offerts à nouveau.

Stages

TECAM: Stage de perfectionnement sur les programmes d'amélioration génétique pour l'aquaculture

(Saragosse (Espagne), 2-6 avril 2001)

31. La principale fonction de ce stage est d'initier les participants aux principes et éléments sous-tendant les programmes d'amélioration génétique. Il portait spécifiquement sur deux espèces méditerranéennes de poissons d'élevage à nageoires, le bar commun et la daurade royale. Il a été suivi au total par 32 spécialistes des pays méditerranéens et du Royaume-Uni.

TECAM: Stage de perfectionnement sur la mariculture au large des côtes de la Méditerranée

(Saragosse (Espagne), 28 mai-2 juin 2001)

32. Ce stage portait sur les derniers développements de la mariculture au large des côtes, notamment de la Méditerranée, et il incluait des sessions sur les exploitations au large des côtes, l'évaluation des sites, l'examen des systèmes, la technologie des filets ainsi que sur la gestion et

l'économie. Il a été suivi au total par 28 spécialistes de 10 pays de la Méditerranée et de la mer Noire ainsi que de l'Allemagne, du Brésil et des États-Unis.

TECAM: Stage de perfectionnement sur la gestion et l'utilisation des ressources piscicoles dans les eaux continentales des pays méditerranéens

(Saragosse (Espagne), 12-16 novembre 2001)

33. Le stage a été suivi par 25 spécialistes de 8 pays méditerranéens. Il avait pour objectif de donner aux participants une vision moderne de la planification des pêches en tant qu'activité à intégrer dans les techniques fondamentales de la gestion grâce à l'adoption de méthodes multidisciplinaires optimisant les potentiels et réduisant les conflits. Le programme incluait l'étude d'objectifs plurisectoriels ainsi que l'intégration des composantes géographiques, écologiques, sociologiques, législatives et économiques dans la planification, aspect novateur de la gestion des pêches dans les eaux continentales. La partie pratique du programme portait sur la présentation des dernières techniques de prise de décisions dans la gestion des pêches et l'examen d'études de cas portant sur les pays méditerranéens.

Séminaires et ateliers

SELAM: Séminaire sur les méthodologies d'étude des marchés des produits de la mer dans le but d'introduire de nouveaux produits aquacoles (MASMANAP)

(Saragosse (Espagne), 21-22 juin 2001)

34. Ce séminaire avait pour but d'examiner l'évolution des principaux marchés européens des produits de la mer en diffusant les résultats du projet EU-Concerted action MASMANAP (méthodologie d'étude des marchés des produits de la mer dans le but d'introduire de nouveaux produits aquacoles). Il a été organisé conjointement avec l'EU-Concerted action MASMANAP. Il a été suivi par 50 experts de 9 pays de la Méditerranée et de la mer Noire ainsi que de la Belgique, de l'Irlande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

TECAM: Séminaire de perfectionnement sur la production de mollusques dans les pays méditerranéens

(Saragosse (Espagne), 27-31 mai 2002)

35. Ce séminaire portait sur les derniers développements de la production de mollusques et plus particulièrement sur les techniques de production, la sélection et l'évaluation des sites, la gestion, la réglementation et la législation. Le contrôle sanitaire des mollusques, le contrôle de leur qualité et leur certification à des fins de consommation, ainsi que leur économie, leurs marchés et leur commerce, faisaient partie intégrante du séminaire. Il a été suivi par 32 experts de 12 pays de la Méditerranée et de la mer Noire ainsi que de l'Allemagne, du Chili et de la Jordanie.

Enquêtes techniques

TECAM: Enquête sur les laboratoires de diagnostic en aquaculture méditerranéenne

36. Cette enquête avait été organisée pour donner suite aux activités en matière de gestion de la santé en aquaculture. Des questionnaires préparés en collaboration avec des spécialistes du Département des pêches de la FAO, de l'IFREMER et de l'Université de Compostelle (Espagne) ont été distribués à des laboratoires préalablement sélectionnés. Les réponses de 55 grands laboratoires publics et privés de divers pays méditerranéens ont été analysées par un groupe de travail *ad hoc* qui s'est réuni à Saragosse (Espagne) les 8 et 9 octobre 2001.

37. Cette enquête a débouché sur la préparation d'un Annuaire des laboratoires méditerranéens travaillant à diagnostiquer les maladies des poissons et coquillages. Cet Annuaire

ainsi que le rapport sur les maladies et pathogènes existants, leur incidence et leur répartition dans l'aquaculture méditerranéenne seront publiés dans un numéro spécial du bulletin du CIHEAM, *Options méditerranéennes*. En outre, l'Annuaire a été transféré sur le réseau SIPAM pour être inclus dans son portail.

Publications des réseaux TECAM et SELAM

Mariculture au large des côtes méditerranéennes. Ouvrage fondé sur les travaux du stage de perfectionnement du réseau TECAM du CIHEAM tenu à Saragosse (Espagne) du 20 au 24 octobre 1997. *Options méditerranéennes, Série B: Études et recherches*. No. 30, Saragosse, CIHEAM/FAO, 2000, 215 pp.

Derniers progrès de la diversification des espèces de poissons à nageoires en aquaculture méditerranéenne. Compte rendu du séminaire du réseau TECAM du CIHEAM tenu à Saragosse (Espagne) du 24 au 28 mai 1999. *Options méditerranéennes, Série Cahiers*. Vol. 47, Saragosse, CIHEAM/FAO 2000, 394 pp.

Évaluation globale de la qualité en aquaculture méditerranéenne. Compte rendu de l'atelier des réseaux TECAM et SELAM du CIHEAM tenu à Barcelone (Espagne) du 29 novembre au 1^{er} décembre 1999. *Options méditerranéennes, Série Cahiers*. Vol. 55, Saragosse, CIHEAM/FAO/DGPAM, 2000, 9 14 pp.

Évaluation de l'incidence environnementale des élevages aquacoles en Méditerranée. Compte rendu du séminaire du réseau TECAM du CIHEAM tenu à Saragosse (Espagne) du 17 au 21 janvier 2000. A. Uriarte et B. Basurco eds. *Options méditerranéennes, Série Cahiers*. Vol. 55. Saragosse, CIHEAM/FAO, 2001, 214 pp.

Étude des marchés des produits de la mer en vue de l'introduction de nouveaux produits de l'aquaculture. Compte rendu du séminaire SELAM du CIHEAM tenu à Saragosse (Espagne) le 21 juin 2001. *Options méditerranéennes, Série Cahiers*. Saragosse: EU-Concerted Action MASMANAP/CIHEAM/FAO (en préparation).

Production de mollusques dans les pays méditerranéens. Compte rendu du séminaire de perfectionnement du réseau TECAM du CIHEAM, tenu à Saragosse (Espagne) du 27 au 31 mai 2002. *Options méditerranéennes, Série Cahiers*. Saragosse. CIHEAM/FAO (en préparation).

Autres activités

Premier Symposium international sur la domestication du thon rouge *Thunnus thynnus thynnus*

(Cartagène (Espagne), 3-8 février 2002)

38. Sous les auspices de la Commission européenne (cinquième Programme-cadre – 5FP – Programme qualité de la vie), un Symposium international sur la domestication du thon rouge s'est tenu sur le campus de l'Université de Cartagène (Espagne) du 3 au 8 février 2002. Il a été organisé avec l'aide de diverses organisations, dont l'Institut océanographique espagnol (IOE, Espagne), l'Université polytechnique de Cartagène (Espagne), le Woods Hole Oceanographic Institute (WHOI-USA), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'Israel Oceanographic and Limnological Research (IOLR-Israël), l'Association des exploitants espagnols de thon rouge (ASETUN-Espagne) et le CIHEAM-IAMZ,

39. Le symposium avait pour objet de rassembler tous les secteurs concernés directement ou indirectement par les activités liées au thon rouge (pêcheurs, aquaculteurs, scientifiques, représentants de tous les niveaux de l'administration, ICCAT, FAO, etc.). Il devait servir de tribune permettant de faciliter les débats sur le potentiel et les limites du développement de l'élevage de ce poisson. Plus de 200 experts de nombreux pays y ont participé. Le compte rendu

(présentations complètes des divers participants et rapports du Symposium et de ses ateliers) sera publié dans un numéro spécial du bulletin du CIHEAM, *Cahiers Options méditerranéennes*.

Atelier sur la nutrition des poissons en Méditerranée

(Rhodes (Grèce), 1^{er}-2 juin 2002)

40. L'atelier, tenu à Rhodes les 1^{er} et 2 juin 2002 avant le dixième Symposium international sur la nutrition et l'alimentation des poissons (Rhodes, 2-7 juin 2002), était organisé par le Réseau méditerranéen sur la nutrition dans l'aquaculture qui est appuyé par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes par le biais de l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (CIHEAM-IAMZ). Suivi par plus de 80 participants de pays méditerranéens, il avait pour objet: i) d'examiner l'état actuel des connaissances sur les besoins nutritionnels des espèces méditerranéennes; ii) d'examiner la fabrication des aliments du poisson dans la région méditerranéenne; et iii) d'organiser un dialogue entre les représentants du secteur de la production et les chercheurs sur les questions mentionnées ci-dessus et sur leur application pratique.

Rapports avec d'autres institutions

41. Un des objectifs des réseaux TECAM et SELAM est de renforcer la collaboration entre les instituts méditerranéens d'aquaculture. C'est pourquoi, lorsqu'il organise des activités, le CIHEAM-IAMZ cherche toujours à faire participer les institutions nationales appropriées ou les associations existantes, telles que la Société européenne d'aquaculture (EAS) et la Fédération des producteurs européens d'aquaculture (FEAP). La participation technique et financière de ces partenaires possibles est toujours sollicitée de manière à faciliter la réussite de l'activité et de maximiser les ressources limitées des réseaux TECAM et SELAM. À ce propos, il est toujours offert aux institutions nationales la possibilité d'accueillir les activités des réseaux TECAM et SELAM.

42. Les représentants du CIHEAM participent aussi activement aux organes et aux activités de l'EAS. Les efforts conjoints des deux organisations sont encouragés de manière à rassembler les spécialistes des pays méditerranéens membres de l'UE et les autres et à les faire participer aux réunions internationales organisées par l'EAS. Celle-ci a d'ailleurs lancé une « offre spéciale d'adhésion » aux aquaculteurs des pays méditerranéens non membres de l'UE. En outre, elle a constitué un Comité méditerranéen *ad hoc* chargé: i) de recommander des activités visant à promouvoir la Société et l'adhésion de pays méditerranéens non membres de l'UE; ii) d'encourager la création de sociétés nationales ou de sections, et de resserrer leur association et/ou leur collaboration avec l'EAS; iii) d'identifier des thèmes et de proposer des activités susceptibles d'intéresser les pays méditerranéens; iv) de proposer une politique EAS pour le Bassin méditerranéen: information, collaboration entre les pays de l'Est et du Sud, séminaires, formation; et v) de proposer des mesures visant à identifier les facteurs qui freinent le développement de l'aquaculture méditerranéenne.

MESURES PROPOSÉES AU COMITÉ

43. Le Comité est invité à examiner les travaux entrepris durant la période intersessions 2000-2002 par les réseaux liés au Comité de l'aquaculture de la CGPM.